

LICENCE MENTION ARTS

PARCOURS ARTS

Semestre 4

UE2 ARTS - PRATIQUE

Pratique de spécialité dans les écoles partenaires

Présentation

EC2 - Pratique de spécialité (AART4220)

Objectifs du cours / compétences :

- > *Aptitude à travailler et à mettre en œuvre différents répertoires, esthétiques, cultures et nomenclatures.*
- > *Progression dans l'acquisition des techniques et des écritures.*
- > *Maîtrise d'un bagage historique permettant de situer une œuvre dans un style, un mouvement, une époque.*
- > *Engagement à fournir une recherche personnelle régulière complémentaire des cours.*
- > *Assiduité.*
- > *Participation à l'oral.*
- > *Implication en pratique collective.*

La pratique de spécialité a lieu dans les structures partenaires de la formation : Conservatoire à Rayonnement Régional de Brest (Danse, théâtre, musique, atelier artistique pluridisciplinaire) ; École de cirque Dédale (Cirque) ; Association Ty Films à Mellionnec (Cinéma) ; École Européenne Supérieure d'Art de Bretagne – Site de Brest (Arts plastiques). L'objectif est de permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances et compétences pratiques visées en fonction de sa spécialité artistique. L'évaluation consistera en différents rendus et examens répartis sur l'ensemble du semestre, en conférant notamment

un rôle important à la progression de l'étudiant.